



# ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

Faire de l'eau  
une ressource pour  
l'aménagement

Carnet de suivi n°1

Janvier-Février 2018  
Communauté d'Agglomération du Centre Littoral



## SOMMAIRE

LE CENTRE LITTORAL : UN ESPACE CRISTALISANT DES ENJEUX LIÉS À L'EAU ET L'AMÉNAGEMENT.....	2
LE SÉMINAIRE DE LANCEMENT : UNE PREMIÈRE SENSIBILISATION DES ACTEURS.....	2
L'ATELIER DES TERRITOIRES : RAPPEL DES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE.....	2
L'ÉQUIPE.....	2

Publication et rédaction : AUDeG, DEAL et Office de l'Eau  
Les droits de reproduction (textes, illustrations, photographies, cartographies) sont réservés sous toutes formes. © 2018

L'Atelier des Territoires est un dispositif de pilotage et d'animation du débat politique et opérationnel pour faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet. Durant environ un an et demi, la stratégie se construit en séances dites d'Ateliers, crayons en main, avec l'ensemble des parties prenantes du territoire et en premier lieu avec les élus locaux.

Les carnets de suivi de l'Atelier des Territoires ont pour objectif de rendre compte de l'avancée de la démarche au niveau local. Cette première édition est l'occasion de problématiser la démarche en l'adaptant au contexte de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL). Elle offre aussi l'occasion de souligner que si l'initiative a été prise par les services de l'Etat, financée conjointement par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ainsi que le Ministère de la Cohésion Territoriale et l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) avec l'appui des partenaires locaux (Agence Française de Développement, Etablissement Public du Foncier et d'Aménagement de la Guyane) l'outil se veut véritablement au service du territoire et de ses élus. Copiloté localement par la DEAL, l'Office de l'Eau, et l'AUDeG, l'Atelier des Territoires cherche non seulement à rassembler les élus autour d'un véritable projet partagé, mais aussi les habitants, en faisant de la participation citoyenne active le levier principal de la réussite de la démarche.

La démarche Atelier des Territoires, avec son approche durable de la relation eau / aménagement est une manière de rassembler les visions politiques, de lier des questions trop longtemps opposées, et de valoriser dans les aménagements les ressources du territoire en eau de l'agglomération.

Diverses réflexions actuelles et à venir seront nourries par les travaux de l'Atelier des Territoires : la révision du schéma directeur d'aménagement des eaux pluviales de la CACL, le Plan de Déplacement Urbain de la CACL, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la CACL, la révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Roura, Macouria et Montsinéry-Tonnégrande, la mise en œuvre de l'Opération d'Intérêt National (OIN)..





LE CENTRE LITTORAL : UN ESPACE  
CRISTALISANT DES ENJEUX LIÉS À  
L'EAU ET L'AMÉNAGEMENT



Situation de la CACL au sein des communautés de communes guyanaises



Unités paysagères de la CACL identifiées par l'Atlas des Paysages de Guyane (DEAL, 2008)



Représentant **6% du territoire guyanais**, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) comporte trois communes urbaines (Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly) et trois communes rurales et périurbaines (Macouria, Roura, Montsinéry-Tonnégrande). Elle rassemble près de 132 000 habitants, soit **la moitié de la population départementale**.

Touchée par une forte pluviométrie arrosant copieusement son territoire, elle est caractérisée par la densité de son réseau hydrographique et une large interface littorale. L'eau y façonne des paysages contrastés créant une identité territoriale de qualité. Ainsi, la CACL concentre six des onze unités paysagères guyanaises :

- **La presqu'île de Cayenne**, espace le plus urbanisé du département, s'avance sur l'océan et est délimitée par trois cours d'eau (*Mahury, rivière Cayenne, rivière du Tour de l'Île*). La façade littorale est néanmoins peu mise en valeur et régulièrement enchâssée par les mangroves. Les monts boisés, vestiges du socle ancien, la reconnectent avec la forêt.
- Les **marais** presque inhabités à l'Est.
- La **forêt monumentale**, s'étendant sur une large partie du territoire.
- La **clairière horticole de Cacao** qui offre un paysage structuré entretenant un rapport très partenarial à l'eau.
- Les **îlets de Rémire**, monts rocheux isolés dans l'océan faisant écho aux monts boisés ponctuant le littoral. Ils constituent des micros paysages, témoignages des formes d'isolements de l'histoire coloniale et de la période du bagne.
- La **mosaïque littorale**, avec la RN1 comme colonne vertébrale et un ourlet fluctuant de mangroves au nord. On y distingue plusieurs sous-ensembles : la plaine littorale de Matiti, les savanes composites de Macouria et la confluence Montsinéry/Cayenne.

L'eau a longtemps constitué l'unique vecteur d'implantation humaine et de transport sur un **territoire recouvert à 85% de forêt**. Néanmoins elle revêt aussi un caractère pouvant être anxiogène puisque à la fois réservoir de biodiversité et vecteur de maladies. Dès lors, les surfaces imperméabilisées se développent avec une urbanisation galopante et plus ou moins maîtrisée, dans l'idée d'éloigner l'eau des zones de vie. Sur l'ensemble de la CACL, les surfaces artificialisées sont passées de 16 305 ha en 2005 à 20 422 ha en 2015 affichant une progression de 25% qui correspond à un **rythme moyen d'artificialisation de 411 ha/an** soit près de 500 m<sup>2</sup>/heure.



Or, sur un territoire majoritairement soumis aux risques naturels, ce phénomène d'artificialisation aggrave les conséquences des inondations, de l'érosion/accrétion du trait de côte et des mouvements de terrain tout en menaçant les continuités écologiques ainsi que la qualité du cadre de vie. De plus, on assiste à l'urbanisation spontanée de zones de risques naturels, notamment sur le secteur de Sablance (Macouria) mais également sur la Route des Plages et la Montagne du Mahury (Rémire-Montjoly). En 2011, 10% des 18 434 constructions spontanées relevées par l'AUDeG sur la CACL étaient situées en zones de risque.


L'amplitude des phénomènes hydrologiques locaux, amenant un paysage en perpétuel mouvement, couplée au doublement attendu de la population d'ici 2030, rend indispensable l'adaptation des formes d'anthropisation. Il s'agit d'imaginer une ville résiliente, assurant le maintien d'habitats naturels uniques en cherchant une qualité urbaine dans l'ajustement de l'offre de logements. En effet, si le parc de logements est en constante augmentation (+ 9 000/an entre 1999 et 2010), la part majoritaire de l'habitat individuel (62%) implique une consommation foncière importante tout en nuisant potentiellement au cadre de vie. Un autre enjeu réside dans l'encadrement de l'urbanisation spontanée, et le ralentissement de sa croissance.

Si le réseau hydrographique doit être protégé, il possède aussi un fort potentiel en termes d'usages. Ainsi, l'aménagement de ce vaste réseau pourra servir de support à des déplacements doux et à un transport fluviomaritime désengorgeant les routes. En effet, le mode d'urbanisation « en arête de poisson » le long de trop rares voies structurantes, constitue une caractéristique du processus d'étalement urbain. Couplé au caractère pléthorique du réseau de cheminements doux sécurisé et de transports en commun, ce dernier amène une surreprésentation des déplacements motorisés<sup>1</sup> et une saturation pendulaire des voies. Au sein même des centres villes, la gestion des eaux est l'occasion de requalifier les espaces publics, en encourageant la sociabilité.

L'Atelier des Territoires permet en outre d'évoquer la question de l'économie fluviomaritime. Au-delà de la dimension touristique, il questionne les opportunités commerciales par le développement des ports et la préservation de l'activité agricole. La démarche propose donc de « faire projet » autour d'un élément anxigène mais structurant. Ce changement de paradigme devient indispensable au vu de la naissance future d'une « seconde Guyane » avec le doublement attendu de la population d'ici 2030. Il pourra servir à des futures opérations d'aménagement dans les secteurs concernés par l'OIN.



<sup>1</sup> 59% des déplacements se font en voiture, contre 7% en transports en commun, 25% par la marche et 4% par le vélo.



LE SÉMINAIRE DE LANCEMENT :  
UNE PREMIÈRE SENSIBILISATION  
DES ACTEURS



Le séminaire de lancement de l'Atelier des Territoires du 30 janvier 2018 a réuni dans plus de 70 personnes, élus et techniciens de la CACL, associations, agents des services et établissements publics (AFB, AFD, EPFAG, etc.), représentants du monde associatif, de la recherche, et des acteurs privés. Il était présidé par Patrick LECANTE, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CACL, et Philippe LOOS, Secrétaire Général aux Affaires Régionales de la Préfecture.

Patrick LECANTE a évoqué le rôle de « colonne vertébrale » de l'eau dans l'aménagement, au vu de son omniprésence. L'intégration de l'eau dans tous les « process » de la ville devra permettre d'imaginer une autre façon de concevoir la ville du futur.

Philippe LOOS a souligné l'opportunité de la démarche pour l'aménagement des périmètres OIN, en insistant sur le fait que « protéger l'eau, c'est protéger la vie ».

Outre la présentation détaillée de la méthode de l'Atelier des Territoires par l'équipe de pilotage

(DEAL, AUDeG, Office de l'Eau), cette rencontre a permis de découvrir l'équipe pluridisciplinaire, composée d'INterland (architecture et urbanisme), d'Urbanwater (hydrologie) et de Contrepoint (anthropologie et concertation).

Franck HULLIARD (INterland), mandataire de l'équipe a exposé l'exemple de l'atelier des territoires qu'il a mené entre 2014-2015 sur l'île de la Réunion.

Ce séminaire fut également l'occasion d'aborder trois thématiques – le patrimoine, les paysages, les projets – ayant donné lieu à des présentations réalisées par Kristen SARGE (Directeur Musées et Patrimoine, Collectivité Territoriale de Guyane), Michaël RIPOCHE (paysagiste conseil de l'Etat) et Carole SEJOURNÉ (cheffe de projet hydraulique pluviale GEMAPI, CACL).

Muriel JOER LE CORRE, Directrice adjointe de la DEAL, a assuré la clôture du séminaire avec le rappel des propos marquants de cette demi-journée et l'exposé des suites du calendrier de l'Atelier des Territoires.





## TROIS THÉMATIQUES ABORDÉES PENDANT LE SÉMINAIRE

### Le patrimoine de l'eau sur le territoire de la CACL

Le recensement et l'étude du patrimoine, missions de l'Inventaire général du patrimoine culturel confiées à la Collectivité Territoriale de Guyane depuis 2007, mettent en exergue, dans un dialogue avec des études interrégionales et nationales, un ensemble de faits matériels et immatériels, archéologiques et paysagers, historiques et culturels, qui témoignent d'une relation à l'Homme forte et multiple.

Cette relation du quotidien, touchant tous les secteurs de production et de l'aménagement, est fondée en raison de la géographie sur des rapports complexes entre littoral maritime, rivières et terre ferme, terres basses et terres hautes.

Le territoire de la CACL regorge d'exemples patrimoniaux de gestion et d'usage de l'eau, qui sont autant d'éléments de compréhension de l'histoire de l'occupation humaine que des pistes de réflexion pour l'aménageur ou l'utilisateur de demain.

**Kristen SARGE**, directeur  
Musées et Patrimoine,  
Collectivité Territoriale de  
Guyane (CTG)

### L'eau comme élément du paysage de la CACL

L'eau a été présentée comme une clé d'entrée majeure des paysages équatoriaux. En effet, elle modèle le socle géographique ancien, dessine les côtes et conditionne les séries végétales. Au-delà, elle conditionne l'implantation humaine. Or le rapport social à l'eau se montre ambigu : il s'agit d'assainir le territoire qui amène inondations, animaux hostiles, maladies... Ainsi, le noyau d'implantation des colons sur l'île de Cayenne est principalement lié à la présence unique de points durs rocheux dans ces paysages aquatiques qui jalonnent la côte sud-américaine entre l'Amazonie et l'Orénoque.

Ces paysages jouent donc du contraste entre ces monts boisés et la plénitude de l'eau océanique ou fluviale ou des zones de marais. Ils sont par essence extrêmement dynamiques et plastiques ce qui peut être contradictoire avec une logique urbaine qui fige et immobilise l'espace et notamment l'eau : elle devient canal, fossé, bassin et s'intègre de force dans la trame dessinée par l'homme. L'eau libre modelant sans cesse les paysages devient par ce biais une eau contrainte, protégée et parfois même un simple égout.

Tout l'enjeu de cet Atelier des Territoires de l'eau sur cette agglomération équatoriale est de changer la donne sur la perception de l'eau dans le paysage, de ne plus la contraindre mais se laisser apprivoiser par elle. Il s'agira d'embrasser le paysage avec de nouveaux yeux pour y révéler toutes les richesses naturelles, sociales et culturelles que recèle l'eau.

**Michaël RIPOCHE**, paysagiste  
conseil de l'Etat

## Eau et aménagement : la stratégie d'action de la CACL

Cette intervention a permis de mettre en exergue le rôle de la CACL en matière de gestion des eaux pluviales/GEMAPI, assainissement eaux usées, eau potable.

Pour la CACL, il s'agit de restaurer la fonctionnalité hydraulique et la qualité des milieux aquatiques, naturels ou artificiels (canaux, cours d'eau, bassins) et desservir la population en eau potable. Plusieurs stratégies d'action ont été identifiées et sont mises en œuvre :

- Gérer les eaux pluviales lors des épisodes de pluie : collecte, stockage, évacuation en évitant les débordements ;
- Limiter les impacts en cas d'inondation (fortes pluies peu fréquentes) ;
- Restaurer la fonctionnalité écologique et la qualité paysagère des milieux aquatiques remarquables ;
- Réhabiliter et étendre le réseau d'eaux usées collectif ;
- Contrôler l'assainissement non collectif ;
- Réhabiliter et étendre le réseau d'eau potable existant ;
- Innover pour l'alimentation en eau potable des zones d'habitat spontané et les écarts.

Carole SEJOURNÉ, cheffe de projet hydraulique pluviale GEMAPI, CACL



## ÉCHANGES PENDANT LE SÉMINAIRE

### La qualité des eaux n'a pas été mentionnée, n'est-elle pourtant pas essentielle à la préservation de la biodiversité ?

Il va de soi que la qualité de l'eau est essentielle non seulement à la protection de la faune et de la flore, mais aussi à l'appropriation des milieux aquatiques par la population.

L'Atelier des Territoires sera donc l'occasion de faire un état des lieux de cette dernière, en mettant en exergue les différentes initiatives mise en œuvre sur le territoire (bornes d'eau potable...)

### Comment s'assurer de la prise en compte de la biodiversité dans ces opérations ?

La gouvernance de l'Atelier des Territoires est différente, on change d'organisation avec un appel à des experts extérieurs pour qui la conservation de la richesse faunistique et floristique apparait primordiale.

### Comment faire converger les différentes initiatives ayant lieu sur le territoire ?

L'Atelier des Territoires se nourrira des initiatives et des débats qui ont lieu sur le territoire (Etats Généraux de la Guyane, PLU, SCoT, PDRU...). Un volet concertation y est associé afin de cerner au plus près les attentes de la population.

En outre, l'Atelier des Territoires cherchera à associer un maximum de spécialistes, permettant par là une capitalisation des savoirs. Par exemple, des échanges avec l'équipe de rédaction du projet TRAMES de la CACL apparaissent nécessaires, mais tous les autres acteurs concernés de près ou de loin seront, dans la mesure du possible, sollicités.

### Comment impliquer l'innovation pour qu'elle soit applicable ?

Le sujet n'est pas tant l'innovation que la solution partagée, notamment par le biais de la concertation, fondamentale durant la démarche de l'Atelier des Territoires.

### Comment les thèmes et groupes de travail des sessions de l'Atelier des Territoires sont-ils définis ?

Les thématiques sont définies par la DHUP, en fonction des enjeux et problématiques d'actualités nationales. Les territoires intéressés candidatent par le biais des services locaux de l'Etat, ici la DEAL à laquelle s'ajoutent l'Office de l'Eau et l'AUDeG. Une fois le territoire sélectionné (6 candidatures retenues pour cette session), l'équipe de pilotage lance un marché de sélection de l'équipe pluridisciplinaire. Puis, les différents ateliers permettent de définir les secteurs d'enjeux et les modalités d'intervention en collaboration avec les élus et leurs services techniques ainsi que la population.



Carte des sites visités par l'équipe de pilotage et l'équipe pluridisciplinaire



A photograph showing four people from behind, standing on a wooden bridge that spans a river. They are looking towards the water and a dense forest on the opposite bank. The scene is captured in a monochromatic teal color. The bridge has a textured metal grate surface. The forest is thick with trees, and the sky is overcast.

## L'ATELIER DES TERRITOIRES : RAPPEL DES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

## UNE DÉMARCHE SUR TROIS ÉTAPES PENDANT UN AN ET DEMI

### Préparation : Introduction à la démarche

- Appel à candidatures de la DHUP (mai 2017)
- Sélection des lauréats (juin 2017)
- Formation des équipes de pilotage (juillet 2017)
- Recrutement des équipes pluridisciplinaires (sept. 2017)
- Séminaire local de lancement (30 janvier 2018)

### Atelier 1 : Diagnostic, Approche sensible, intuitive et partagée du territoire

- Visite problématisée du territoire avec les élus, rencontres avec les acteurs locaux et échanges d'informations (projets en cours, études, cartographies...)
- Atelier avec les élus, mise en évidence des atouts du territoire (paysages, identité, ressources locales) et des enjeux
- Présentations et débats autour des premières intuitions sur la compréhension du territoire, diagnostic et projet retranscrits sous forme d'esquisses, de propositions schématiques

### Atelier 2 : Projet, Enoncé de la stratégie territoriale

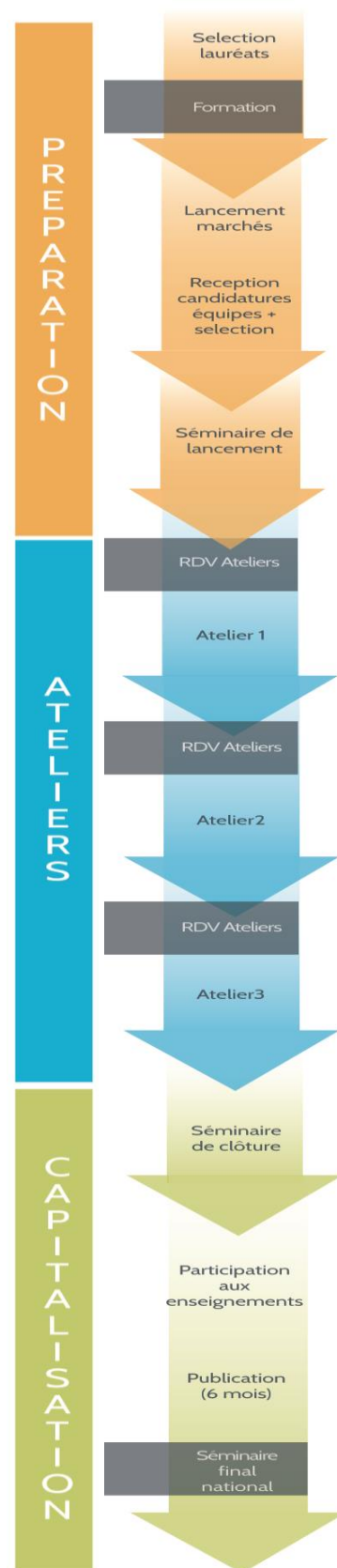
- Atelier avec les élus et les partenaires du territoire, consolidation des intuitions et discussion sur les différentes orientations possibles afin de dégager une stratégie s'appuyant sur les grandes valeurs et qualités du territoire
- Objectif d'aboutir à une vision partagée du territoire à long terme en matière d'aménagement, de développement, de vocation, d'usage, de gouvernance... accompagnée de quelques zooms sur des sites pertinents

### Atelier 3 : Programme, Formalisation de mise en œuvre

- Atelier avec les élus et les partenaires du territoire, présentation et échanges autour de la stratégie consolidée et validée par les élus et acteurs de l'Atelier des Territoires
- Etablissement d'une feuille de route déclinant les orientations stratégiques autour de propositions opérationnelles phasées dans le temps et mentionnant des porteurs de projet et un panel d'outils/procédures pouvant être mobilisés pour leur mise en œuvre

### Capitalisation : Enseignements de la démarche

- Séminaire local de clôture
- Partage des enseignements des équipes de pilotage
- Séminaire national d'échange
- Publication d'un ouvrage national



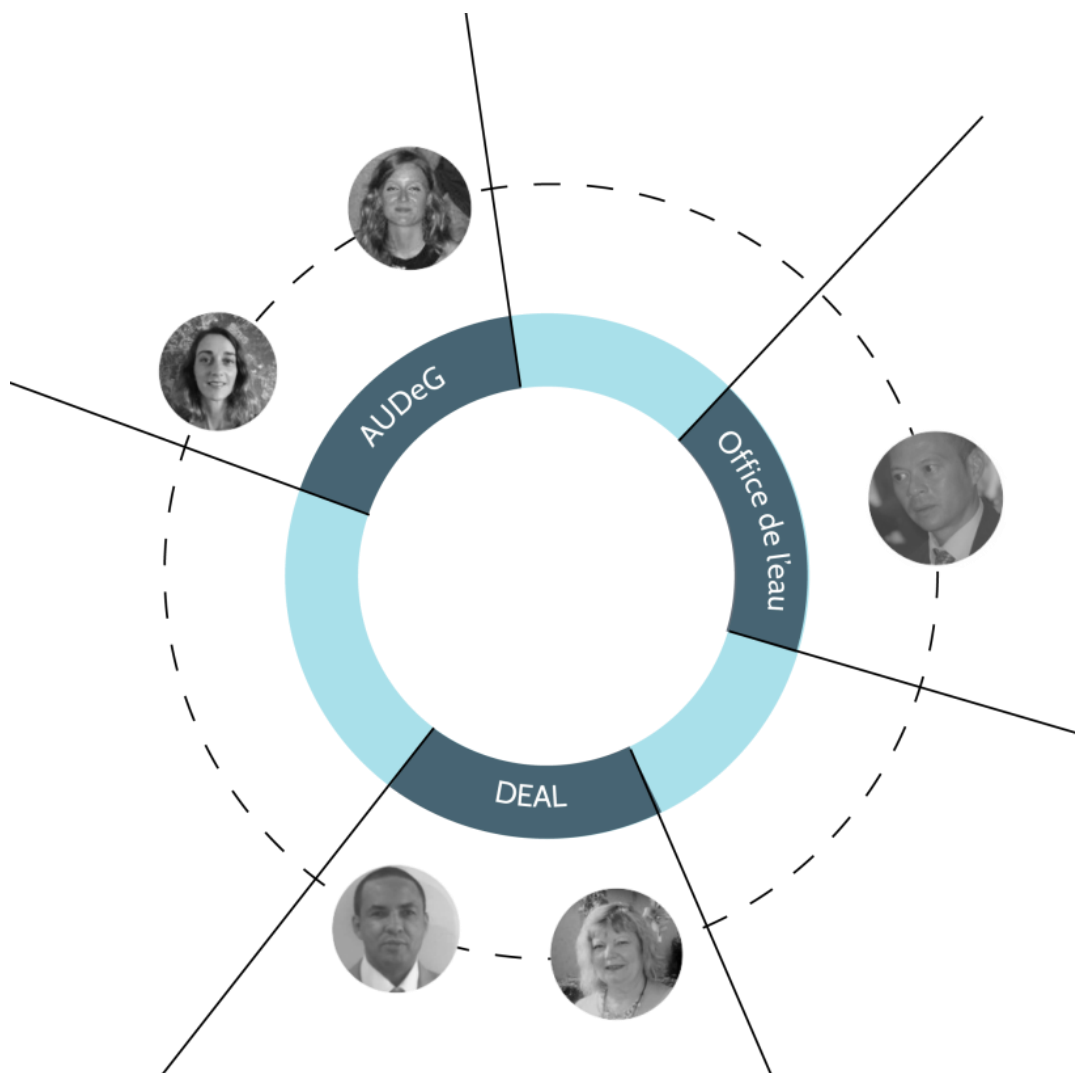


L'ÉQUIPE





## L'ÉQUIPE DE PILOTAGE



### **L'AUDeG (Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane)**

Juliette GUIRADO (Directrice)

Lauren GAIN (Chargée de mission Projet de territoire)

### **L'OEG (Office de l'Eau de la Guyane)**

Franck CHOW-TOUN (Responsable du Pôle Etude et Suivi des Ressources en Eau)

### **La DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)**

Muriel JOER LE CORRE (Directrice adjointe)

Alain PINDARD (Adjoint au chef de service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages),

Françoise PIERIBATTESTI (Chargée de mission Ville équatoriale durable)



### **L'AUDeG (Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane)**

Depuis sa création en 1978, l'AUDeG dotée d'un statut associatif et d'une gouvernance partenariale, accompagne l'aménagement et le développement de la Guyane. C'est un outil d'études et d'expertise urbaine et territoriale au service de la Guyane mais aussi, un lieu de débat entre les différents acteurs du territoire. Les réflexions et actions pérennes déployées par l'agence témoignent de son engagement au service des collectivités et institutions du territoire guyanais. Basée à Cayenne, elle intervient sur l'ensemble du territoire guyanais dans le cadre d'un programme partenarial d'activités défini par ses membres. Le programme partenarial 2017-2019 s'inscrit selon trois orientations stratégiques retenues, à savoir :

- développer l'observation territoriale en vue d'affiner la connaissance et d'analyser les dynamiques ;
- suivre et préparer les projets de territoire dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- faire émerger et diffuser des savoirs nouveaux, prospectifs.

Du fait de son implication dans les réseaux professionnels, son ancrage territorial et son rôle d'outil ressource et de proximité, l'AUDeG participe et contribue à de nombreux événements et démarches animés par ses partenaires. Elle s'attache enfin à promouvoir les valeurs du territoire guyanais à travers diverses interventions dans les domaines de la ville durable, avec notamment sa nomination comme pilote de l'animation du Club « villes équatoriales guyanaises durables ».

### **La DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)**

La DEAL de Guyane a été créée en janvier 2011 avec la fusion des anciens services de la DIREN (environnement), de la DRIRE (industrie/environnement), de la DDE (équipement), de la DAF (police des eaux) et de la préfecture.

Elle est un acteur majeur en Guyane dans les domaines :

- du développement de l'offre de logement,
- de l'aménagement équilibré des territoires,
- du développement et de l'entretien et de l'exploitation des infrastructures de transport,
- de la gestion durable du milieu naturel et des ressources,
- de la prévention des risques naturels et technologiques,
- de la sécurité énergétique,
- de l'évolution des modes de gouvernance des projets structurant

### **L'OEG (Office de l'Eau de la Guyane)**

L'article 213-13 du code de l'environnement définit les missions de l'Office de l'eau en trois points :

- l'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages ;
- le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, la formation et l'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- sur proposition du comité de bassin, la programmation et le financement d'actions et de travaux.

Les deux premières missions répondent, en partie, aux attentes de la Directive Cadre européenne sur l'Eau qui fixe des objectifs d'atteinte du bon état écologique. A ce titre, le suivi patrimonial des milieux aquatiques de l'ensemble du district hydrographique de la Guyane a été au cœur des actions qui ont été menées par l'Office depuis 2007. Dans le cadre de sa troisième mission, l'Office de l'Eau a inscrit dans son programme d'intervention, l'accompagnement des actions susceptibles d'assurer la préservation, la réhabilitation et la valorisation du bon fonctionnement écologique de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

## L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

**INterland**, architecture, urbanisme et paysage, intervient depuis plus de 15 ans sur des études de stratégie urbaine allant du projet urbain à la prospective territoriale. L'agence est mandataire du groupement.

Elle allie à une démarche d'urbaniste concepteur un accent fort mis sur l'accompagnement au processus de projet, toujours plus complexe dans des cadres territoriaux en évolution. En ce sens l'agence s'affirme comme un catalyseur d'intentions et un facilitateur d'expérimentation.

INterland est intervenu sur de nombreux projets plaçant la problématique de l'eau dans la ville au cœur des enjeux à l'échelle territoriale ou du quartier. Elle a su développer une approche intégrée des enjeux de gestion hydraulique en en faisant un atout pour l'aménagement.

En outre, elle est familiarisée à l'exercice de l'Atelier des Territoires puisqu'elle a elle piloté l'Atelier des Territoires pour la DREAL Bourgogne en 2013 ainsi que deux Ateliers des Territoires en 2015, l'un pour la DDTM Nord et l'autre pour la DEAL Réunion

**Urbanwater**, paysage et hydraulique, est une agence spécialisée dans le domaine du génie urbain, de l'environnement et des réseaux hydrauliques. Elle apportera sa compétence en matière d'écologie, de génie urbain et de dynamiques hydrauliques.

Elle intervient sur différents sujets allant de l'urbanisation en zone inondable à celle de zones souffrant de déficits hydriques. Elle accompagne les différents acteurs quant à la mise en œuvre des dispositifs associés à la gestion de l'eau, de la grande à la petite échelle.

L'agence appuie sa stratégie d'aménagement sur les recherches les plus avancées dans le domaine de la résilience des territoires et s'engage elle-même sur des actions de recherche dans ce domaine.

**Contrepoint**, anthropologie de l'habiter et sociologie des usages, concertation

Contrepoint développe depuis le début des années 90 un ensemble de méthodes d'observation, d'expression et de conception privilégiant une approche sensible et interdisciplinaire du territoire.

Le bureau s'attache à valoriser, au sein des projets urbains, les principes de conception négociée entre les acteurs, les stratégies de développement du projet dans le temps, le récit du lieu comme support et matériau de conception.

